



TECHNICA
INDUSTRIES

DEFINITION DE FONCTION



Page 1/2

CHARGE D'AFFAIRES

Le chargé d'affaires a pour mission générale de gérer, sous l'autorité du Responsable Commercial, les affaires dédiées à son périmètre géographique mais doit également suivre régulièrement sa clientèle tout en prospectant de nouveaux clients du domaine principalement de la maintenance de machines tournantes de forte puissance (125 MW à 600 MW).

Ses responsabilités sont les suivantes :

❖ COMMERCIAL (sous couvert du Resp. cial.)

- Appliquer la politique commerciale de la société et suivre la clientèle dédiée à son périmètre géographique
- Prospecter les clients du domaine de la maintenance machines tournantes (non exclusif)
- Participer aux revues d'offre et parfois aux revues de contrat avec le Responsable Commercial
- Etablir les propositions commerciales en relation avec les Resp. Cial et Tech
- Participer à la négociation de contrats et suivre les contrats dédiés à son périmètre géographique
- Rendre compte au Resp. cial. du reporting (hebdomadaire) et de son activité

❖ GESTION AFFAIRE (sous couvert du Resp. planif.)

- Prendre connaissance de la commande (documents contractuels) en collaboration avec le Resp. Planif
- Participer à l'analyse du dossier d'affaire
- Lancer toutes les opérations de préparation des travaux en collaboration avec le Resp. Planif
- Réaliser ou faire réaliser (par Experts) le plan qualité de l'affaire
- S'assurer que toutes les procédures de travail existent
- Etablir le planning des travaux en fonction des exigences clients en collaboration avec le Resp. Planif
- Anticiper et établir la liste des demandes d'achats liées aux affaires
- Suivre les différents fournisseurs et les délais de livraison en collaboration avec le Resp. Achats
- Etablir l'analyse de risques, expliquer et transmettre, au chef de chantier, le dossier d'intervention avant la réunion d'enclenchement
- Etre en relation permanente avec le chef de chantier afin de détecter tout écart
- Organiser des réunions clients en cas de besoin
- Etre de l'écoute client - Traiter les litiges client - Mesurer la satisfaction client
- Veiller au respect du budget de l'affaire
- Réaliser des visites chantiers selon l'importance de la prestation et établir les comptes-rendus
- Valider les pointages du personnel dédié aux interventions dont il est en charge
- Répondre aux points de non qualité et suivre les actions mises en place (auprès des chefs de chantier ou chargé de travaux)
- Rendre compte, à la Planification, du suivi chantier (à l'aide du journal de bord renseigné par le chef de chantier)
- Veiller à la signature du PV de fin de travaux à la date convenue
- Constituer le RFI en collaboration avec la Responsable Planification
- Lancer tous les ordres de facturation vers le service Facturation
- Participe au REX (Retour d'expérience) interne (commercial et technique) et au REX externe à la demande client



TECHNICA
INDUSTRIES

DEFINITION DE FONCTION



Page 2/2

CHARGE D'AFFAIRES

Le chargé d'affaires participe avec le PDG ou avec l'animateur Sécurité Hygiène Environnement à l'autorité de faire bloquer dans le respect des procédures en vigueur, toute ou partie d'intervention entachée ou pouvant être entachée d'un risque sécurité, santé au travail et environnemental.

Localisation : Vaucluse, avec déplacements fréquents en France ou à l'étranger

Expérience professionnelle requise : minimum 5 ans et expériences sur machines de forte puissance

Langues étrangères : nécessité de maîtriser l'anglais technique

Statut : CDI cadre

Salaire : à débattre

Merci d'adresser votre candidature au service RH :
contact@technica-industries.com